

Avec ce Palmier, M. Viaud-Grand-Marais a recueilli la feuille d'un Laurier qui diffère à peine du *Laurus attemuta* Wat. ⁽¹⁾, des grès éocènes de Belleu, telle du moins que cette forme m'est connue par le type de Watelet conservé dans les collections du Muséum, car il y a lieu de faire remarquer que certaines figures de la *Description des plantes fossiles du Bassin de Paris* ne reproduisent qu'assez imparfaitement les types de l'auteur.

Les feuilles penninerviées, attribuées au genre *Laurus*, ne sont pas rares dans l'éocène, et il est fort probable que les nombreuses espèces décrites répondent à des cas de polymorphisme analogues à ceux que l'on observe sur les espèces aujourd'hui vivantes.

Enfin j'ai encore à signaler, dans le même gisement, un groupe de six *Carpolithes*, rapprochés comme s'ils eussent fait partie d'une grappe; de la dimension d'un noyau de cerise chacun, ils sont ovoïdes un peu comprimés et paraissent avoir été enveloppés d'un péricarpe fibreux dont on retrouve encore quelques traces; on sait que l'on range, sous la dénomination de carpolithes, des fruits et des graines, principalement d'origine tertiaire, dont les affinités sont incertaines; pour cette dernière raison, je n'insisterai pas davantage sur ceux de Noirmoutiers qui sont, en outre, comme la plupart des empreintes du même gisement, d'une conservation fort médiocre.

SUR TROIS ACANTHACÉES DE LA HAUTE-GUINÉE, CULTIVÉES AU MUSÉUM,
PAR M. HENRI HUA.

Vers la fin de décembre dernier, M. Labroix, chef des serres, sachant que je m'étais occupé naguère d'une curieuse Acanthacée due à M. Pobéguin, le *Lepidagathis Pobeguini* Hua ⁽²⁾, me signala l'existence de jeunes plants de cette espèce dans les cultures du Muséum, en même temps qu'il me demandait d'identifier deux autres plantes de la même famille dont l'une venait de fleurir, dont l'autre se préparait à le faire.

Il nous a paru intéressant de présenter à la réunion des Naturalistes du Muséum ces plantes qui sont intéressantes à divers points de vue. M. le professeur Costantin a mis la meilleure grâce à me fournir les matériaux d'études et à autoriser la sortie des exemplaires vivants pour les mettre devant vos yeux.

⁽¹⁾ WATELET, *Descript. des pl. foss. du Bassin de Paris*, p. 187, tab. 52, fig. 3 et 4 (icones pessimæ).

⁽²⁾ HENRI HUA, une plante problématique de la Haute-Guinée française (*Lepidagathis Pobeguini* nov. sp.). *Bull. de la Soc. bot. de France*, L., p. 576-581, pl. XVIII.

1. L'une d'elles a été rapportée à une espèce connue : le *Phayloopsis Barteri* T. Anderson; c'est le n° 10 des envois de M. Pobéguin au service des cultures, catalogué sous le n° 5561 au f° 205 des registres. — Trois échantillons de l'Herbier venant également de Kouroussa, les n° 608, 131 et 914, paraissent appartenir à la même espèce.

Par son port général, tel que nous le constatons sur les potées des serres du Muséum, le *Ph. Barteri* rappelle un peu le *Galeopsis Tetrahit* L. de nos bois, moins les poils raides de celui-ci, et plus encore un *Hypoestes* habitant les mêmes régions que lui-même, l'*H. latifolia* Hochst., à tel point qu'avant la floraison, nous avons attribué la plante en question à ce dernier genre. — C'est une plante herbacée à tiges quadrangulaires presque glabres, à entre-nœuds renflés vers la base, plus longs que les feuilles pour les inférieurs, les supérieurs se raccourcissant jusqu'à devenir presque nuls à la naissance de l'inflorescence terminale. Les feuilles, inégales dans chaque paire, ont un long pétiole, un limbe ovale oblong, acuminé aux deux extrémités, vaguement crénelé sur les bords, les deux faces presque glabres, la supérieure d'un vert intense, l'inférieure plus pâle. — L'inflorescence, qui peut atteindre ici jusqu'à 25 millimètres sur 17, est formé d'un épi compact de petites cymes, 3-5 flores, nées à l'aisselle de bractées dont les premières sont les dernières feuilles encore pétiolées de la tige. On doit remarquer que, dans chaque paire, seule la feuille la plus grande est fertile; et cela continue tout le long de l'épi, quand les feuilles sont réduites à des bractées lancéolées : de cette façon celles-ci forment 4 séries, dont 2 juxtaposées, restent stériles, les 2 séries opposées étant fertiles. — Chaque cyme élémentaire porte deux bractéoles arrondies, ciliées, qui l'enveloppent à la base, et à l'aisselle desquelles naissent les fleurs de second ordre; on ne retrouve qu'un rudiment, souvent à peine perceptible, de bractéoles de 2° ordre, même s'il se développe des fleurs de 3° ordre. — Le calice à sépale postérieur large, à sépales antérieurs spathulés, à sépales latéraux beaucoup plus courts et aigus, dépasse un peu les bractées. Il est lui-même longuement dépassé par la portion évasée du tube de la corolle. Celle-ci se termine par 5 lobes presque égaux, mais disposés nettement en 2 groupes; les deux supérieurs dressés formant une lèvre supérieure, les 3 inférieurs étalés, simulant une lèvre inférieure; cette apparence bilabiée est augmentée du fait que, sur le plancher de la lèvre inférieure, six taches carminées en deux séries se détachent sur le fond d'un blanc pur. Rien à dire de l'ovaire (à 21 ovules superposés dans chaque loge) muni au sommet de quelques poils glanduleux qu'on retrouve sur le sommet de la capsule, non plus que du style et des 4 étamines.

Au sujet de la couleur de la corolle, j'observerai que des fleurs, recueillies dans les serres à 4 heures du soir, bien blanches, sauf les taches signalées, étaient devenues à 8 heures entièrement d'un rose pâle. Je rapproche cette observation de la différence signalée par M. Pobéguin entre les

n^{os} 608 et 531 d'une part, mentionnés comme ayant les fleurs blanches, et le n^o 914, comme ayant les fleurs roses. Il n'y a sans doute pas, dans cette diversité de teinte, matière à distinction spécifique, si d'autres caractères ne sont pas révélés par une analyse plus approfondie de ces types.

Pendant la maturation du fruit, ainsi que nous l'avons vu sur les étalons conservés au laboratoire des graines, les bractéoles arrondies s'accroissent, puis se dessèchent. Il en est de même des sépales, qui cachent complètement la capsule. Celle-ci, oblongue courtement acuminée, comprimée, a un cadre marginal épais, élastique, dont les bords s'écartent l'un de l'autre lors de la déhiscence, en laissant les parois antérieure et postérieure fendues par le milieu se détacher de lui à la base, en même temps, les placentas se libèrent aussi par la base; par le jeu de ces combinaisons diverses d'organes élastiques, les graines sont dispersées au loin. Il y en a ordinairement deux venues à bien dans chaque capsule; elles sont lenticulaires, aplaties, brunâtres, et garnies de poils hygroskopiques qui, sous l'influence de l'humidité, se développent en rayonnant autour du disque.

Dimensions en millimètres. — Feuilles : p. de 30 à 0; l. de 116 sur 42 à 12 sur 5; bractéoles jeunes, 10 sur 8; mûres, 14 sur 14; sépale postérieur j., 8 sur 3,5; mûr, 10 sur 4; corolle, longueur totale, 12; capsule, 7 sur 3.

Le *Phayloopsis Barteri* n'avait pas encore été signalé dans une localité aussi septentrionale; les exemplaires types avaient été rapportés par Barter du Bas-Niger. On l'avait retrouvé au Togo et, en outre, plus au Sud au Gabon et vers l'Est, dans le Bongou et le Djour. En Sénégambie, Heudelot et Perottet avaient récolté le *Ph. parviflora* Willdenow, espèce très voisine, mais à fleurs plus petites et à bractéoles plus larges, espèce également répandue en Abyssinie et dans l'Est africain. Le *Ph. longifolia* T. Thomson a une aire d'extension analogue.

Ce sont, en somme, des espèces vulgaires abondamment répandues.

2. Il n'en est pas de même pour la deuxième espèce qui a fleuri dans les Serres et appartient au genre *Rungia*; elle est fort différente des quatre espèces africaines jusqu'ici connues; en voici la description :

***Rungia eriostachya* nov. sp.**

Caules teretes tenues, primum erecti, mox prostrati, pubescentes, internodiis quam folia brevioribus.

Folia petiolata, ovato-lanceolata, basi in petiolum parum decurrentia, margine obscure sinuata; apice acuta, utrinque vix pubescentia.

Inflorescentia strobiloïdes quadrata elongata, bracteis rotundatis, margine scariosa latissima, parte centrali sublanceolata acuta, utrinque lanuginosa.

Flores in axillis solitariae, corolla labiis tantum exserta, ad basim 2 bracteolati; bracteolis lanceolatis, acutis, dorso marginibusque lanuginosis.

Sepala 5 linearia acuta, æquilonga, dorso lanuginosa, corollæ tubum æquantia. Corollæ tubus brevis quadratus, postice carinato; labia æquilonga, posticum erectum acutum apice emarginatum, anticum, patens, latum breviter 3-dentatum.

Staminum filamenta glabra; antherarum loculi obovati ad basim acuti submucronati, ad apicem rotundati, superior major extus minute tuberculatus.

Ovarium glabrum, basi in disco immersum. — Quoque loculo 2 ovulato.

Capsula brevis, ovata, acuminata, compressa, placentis solutis elasticæ debiscens.

Origine : Kouroussa (Haute-Guinée).

Dimensions en millimètres. — Feuilles : p. 6 à 7, limbe, 50 : 21 à 30 : 8; bractées, 9 sur 8; bractéoles, 6 : 12; sépale, 4 sur 0,5; corolle, 10 à 12 en longueur; capsule, 5 : 4.

Cette remarquable espèce est distincte, à première vue, par ses épis allongés, serrés, quadrangulaires, pouvant atteindre 15 centimètres de long sur 1 cent. 5 de large, dont les bractées, sauf leur large bord scarieux et presque tuyauté, sont couvertes de longs poils blancs laineux ainsi que les bractéoles et le calice, ce qui justifie la désignation qu'en fit l'auteur sur ces étiquettes : « Acanthacée à épis de fleurs plucheuses blanches », ainsi que le nom spécifique imposé (*επιον*, laine, *στραχυσ*, épi). Comme chez la plupart des Acanthacées, les quatre rangées de bractées se divisent en deux séries, une stérile, une fertile, disposées ainsi qu'il a été expliqué au sujet du *Phaylopsis*. La fleur blanche avec une tache jaune sur le plancher de la lèvre inférieure est très courte, laissant apercevoir, au moment de l'épanouissement seulement, les deux lèvres. La graine est lenticulaire, épaisse, lisse, marbrée de vert et de noir.

Parmi les documents d'Herbier que nous possédons, seuls deux numéros de M. Pobéguin peuvent s'y rapporter : le n° 26 venant des pays entre Friaghé et Bambaya, où elle serait commune; le n° 447 venant de Kouroussa; tous deux ressemblent étrangement par leur inflorescence au type cultivé au Muséum, sinon que les bords des bractées sont plus foncés; le collecteur a mentionné pour les fleurs la couleur jaune au lieu de la couleur blanche indiquée sur les étiquettes accompagnant les graines remises au service des cultures, et constatée par nous sur le seul exemplaire ayant fleuri. De plus, la pubescence est beaucoup plus accentuée sur des tiges plus robustes et sur les feuilles, qui sont presque sessiles au lieu d'avoir des pétioles pouvant atteindre 7 millimètres. Mais n'y a-t-il pas là un ensemble de caractères d'adaptation? La teinte plus soutenue, la robustesse des tiges, le raccourcissement du pétiole, le développement du système pileux ne seraient-ils pas simplement causés par la sécheresse plus grande et l'éclairement plus intense dans la station originelle? Déjà le n° 447, de Kouroussa, est un peu plus grêle que le n° 26, venant de régions plus hautes. Les fleurs, en elles-mêmes, et les capsules sont

identiques dans ces échantillons et dans ceux qui ont servi de souche à la plante cultivée. On ne peut pas raisonnablement distinguer deux espèces dans de telles conditions, alors que la culture en serre modifie si profondément l'aspect des plantes.

La *Rungia eriostachya* paraît, comme tant de plantes de ces régions sèches de la Haute-Guinée, perdre ses tiges après une période végétative et garder en terre une souche d'où partiront les tiges de la saison suivante. On peut le constater sur les exemplaires en culture dans les serres.

3. J'ai fait connaître en détail le *Lepidagallis Pobeguini* dans la note qui lui a été spécialement consacrée au *Bulletin de la Société de botanique de France*. Je n'y reviendrai donc que pour signaler sa présence à l'état vivant au Muséum, et pour préciser quelques points de l'histoire de son développement, d'après le complément d'échantillons remis à l'Herbier par M. Pobéguin depuis la rédaction de cette note.

Les échantillons germés au Muséum rappellent absolument par leur aspect les jeunes plants récoltés par M. Pobéguin, à Bissikrima, le 23 juin 1902. Ce sont les mêmes petites touffes, à port de Lycopode, haute de 15 à 20 centimètres.

Les tiges ainsi développées à la suite de la germination doivent périr : la souche, profondément enracinée dans le sol gréseux, sec et pierreux, développe les turions à écailles larges que nous avons décrits, et qui s'étalent en rayonnant autour du centre primitif.

C'est à l'aisselle des écailles de ces turions que naissent les bourgeons des nouvelles tiges aériennes, dont la base portera les inflorescences.

Celles-ci, au nombre de quatre à cinq à la base de chaque rameau, se pressent les unes contre les autres, formant à la surface du sol une sorte de gâteau rappelant un nid d'abeilles, des alvéoles duquel émergent parmi les poils blancs les corolles pourpre foncé.

Cette plante curieuse est une plante de terrains sableux, secs, destinée, comme on le voit, à s'étaler sur le sol. Pour la conserver dans les cultures, il conviendrait de la mettre dans des conditions analogues et d'éviter l'atmosphère de sous-bois, qui est la plus commune dans les serres chaudes de nos régions.

Il serait très intéressant de l'amener ainsi à fleurir.
